

PV
CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
18 novembre 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1- Informations
- 2- Soutenabilité de l'offre de formation
- 3- Direction adjointe et missions auprès de la direction
- 4- Point bibliothèques (Hélène Garriau, responsable de la BU de Saint-Germain-des-Prés)
- 5- Point étudiant.es : élections en conseil de département, etc
- 6- Point BIATSS : Maintenance du matériel audio-visuel
- 7- Point relations internationales

Présidente du Conseil : Michela Marzano

Invitée permanente : Jeanne Ficadière, cheffe des services administratifs

| | | Présents ou Mandataires | Excusé·es |
|---------------------------------------|--|--------------------------|-----------|
| Professeurs Collège A | | | |
| HASPEKIAN Mariam | | X | |
| HMED Choukri | | X | |
| AUZANNEAU Michelle | | CHAUDAT Philippe | X |
| LEBON Francis | | X | |
| ROBIN AZEVEDO Valérie | | HMED Choukri | X |
| SOCKETT Geoffrey | | HASPEKIAN Mariam | X |
| ROTHIER-BAUTZER Eliane | | LEBON Francis | X |
| LESERVOISIER Olivier | | EUDELIMAN Jean-Sébastien | X |
| DOURY Marianne | | X | |
| RODITI Eric | | X | |
| Professeurs Collège B | | | |
| LACHET Caroline | | X | |
| DE LESCURE Emmanuel | | | X |
| TOUTAIN Stéphanie | | | X |
| HALTE Pierre | | | X |
| VOULGRE Emmanuelle | | X | |
| CHAUDAT Philippe | | X | |
| EIDELIMAN Jean-Sébastien | | X | |
| ESTAY STANGE Véronica | | X | |
| PARMANTIER Charlotte | | X | |
| Collège BIATSS | | | |
| DESSAJAN Séverine | | X | |
| CHANTELLY Cédric | | X | |
| DRULIOLLE Nathalie | | X | |
| LAURENT Jean-Baptiste | | X | |
| GEVORGIAN Lusiné | | X | |
| Collège étudiants – titulaire | | | |
| PAWLOWSKI Clara | | | X |
| LUCAS Raphaël | | X | |
| BISHAY Sarah | | X | |
| HIPPOLYTE Lucas | | X | |
| CASTOR CUPIT Alison | | | X |
| BREJOUX Theo | | X | |
| Collège étudiants – suppléants | | | |
| PEYROU Manon | | | |
| RODIER GONCALVES Lucas | | | |

| | | | |
|----------------------------------|--|---|---|
| BOISTARD Amelia | | | |
| KERMAIDIC Paul | | X | |
| ENDAMNE Kirsty-Labelle | | | |
| RENGUET Antoine | | | |
| Personnalités extérieures | | | |
| BOUVIER Frédérique | | X | |
| CEROUX Benoit | | | X |
| DELPORTE Muriel | | | X |
| DITER Kevin | | | X |
| GARRIAUX Hélène | | X | |
| HANIQUE Fabienne | | | X |
| TANGUY Hélène | | X | |
| TIMOTEO Joaquim | | | X |

Nombre de membres constituant le Conseil : 39

Quorum : 20

Nombre de présents + procurations : 29

Les procurations ont été recensées et, le quorum étant atteint, le Conseil d'UFR peut valablement examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

L'ensemble des personnels était invité à assister au Conseil, s'ils le souhaitaient.

Point 1 : Informations

1.1. Point COPASE

La COPASE (Commission de préparation à la sortie de l'expérimentation) est chargée d'accompagner l'établissement dans la préparation de cette sortie. Celle-ci implique une série d'ajustements au niveau central, au niveau des facultés, ainsi que dans les relations entre les facultés et leurs composantes, notamment en ce qui concerne la répartition des compétences spécifiques entre l'université, les facultés et les composantes qui les constituent.

Clotilde Akpemado a pris part à ces travaux, dont une présentation partielle des premiers éléments a été faite lors du Sénat académique réuni ce jour. Concernant l'UFR Droit, Économie et Gestion (DEG), plusieurs scénarios sont à l'étude, la sortie éventuelle de cette composante impliquant, dans tous les cas, une reconfiguration de la Faculté S&H.

Il est rappelé que l'UFR SHS a vocation à demeurer au sein de la Faculté. Cette situation ouvre néanmoins une réflexion plus large sur l'organisation future de la Faculté S&S et, par conséquent, sur le positionnement de l'UFR au sein de celle-ci

1.2. Ex Loi ORE

Le point s'ouvre par un rappel rapide de la loi ORE : il s'agissait d'un financement ministériel destiné à mettre en place du tutorat et un accompagnement pour les étudiant·es de L1 après la crise Covid-19. Le dispositif n'existe plus au niveau national, mais la Faculté l'a prolongé à la demande des composantes. Une enveloppe d'environ 5 000 € a été attribuée, à répartir entre les départements (voir annexe 1 pour la répartition prévisionnelle des heures).

Le déploiement du dispositif n'a pas bien fonctionné : il y a eu des retards et, notamment en SSO, quelques difficultés de circulation de l'information, ce qui n'a pas permis d'utiliser les crédits alloués aux Sciences sociales. Pour 2026, il s'agira de mieux faire circuler l'information dès la notification de l'enveloppe attribuée par la Faculté (la répartition devrait rester inchangée). Un rapport est en cours de finalisation et devra être transmis à la Faculté au plus tard le **12 décembre**.

L'UFR doit solder toutes ses opérations, terminées ou en commande, avant la fin de l'année civile. Il est donc nécessaire d'émettre au plus tôt toutes les commandes et facturations, et d'identifier les charges à payer, produits à recevoir, etc. Pour la plateforme **Olympe de Gouges (ODG)**, dont dépend l'UFR, la date limite de transmission des documents est fixée au **12 décembre**. La plateforme ferme le **23 décembre**.

L'UFR adopte donc comme **date de fin de gestion le 8 décembre**, afin de pouvoir transmettre les documents à ODG dans les délais. Il reste possible de transmettre des pièces justificatives après le 8 décembre, pour des dépenses engagées avant cette date.

Les directeurs et gestionnaires de laboratoires seront informés des dates butoirs à respecter (annexe 2).

1.3. Campagne emplois

La campagne d'emplois 2026 est en attente de validation définitive par l'Université (annexe 3). Elle a été approuvée en commission des postes, puis en conseil facultaire, et a été présentée au Sénat académique. Le Conseil de faculté S&H du 20 octobre a rendu un avis autorisant exceptionnellement l'UFR à renouveler certains contrats prenant fin entre fin décembre et début février, sans attendre l'arbitrage du Sénat académique.

Les demandes d'ouverture de postes aux concours sont toujours en attente de l'arbitrage de la DGDRHO. Ont été demandées : 4 ouvertures pour les personnels BIATSS ; 4 ou 5 ouvertures pour les enseignants.

Une ouverture a déjà été validée en conseil pour la campagne 2025. Trois ouvertures au concours ont été refusées. Toutes les demandes de création de postes et tous les repyramides de C vers B ont été refusés.

1.4. Nouveaux arrivants

Le poste de CSA adjoint, attendu depuis deux ans, a été validé. Le recrutement a eu lieu et Valérie Chantin occupera ces fonctions à partir du 1er décembre. Une nouvelle responsable du service apprentissage et formation continue, Cindy Diouf, prendra également ses fonctions au 1er décembre. Enfin, pour faire face à l'augmentation de la charge de travail liée au renouvellement des salles informatiques, Thomas Séguir réintègre le service informatique aux côtés d'Alexis Bernadotte.

Un aparté est fait pour informer que des travaux de peinture ont été commandés dans une partie des bureaux des personnels administratifs.

Point 2 : Soutenabilité de l'offre de formation

Une nouvelle demande d'évaluation est parvenue du central, concernant la soutenabilité de l'offre de formation (annexe 4). Un webinaire, organisé par le vice-doyen formation Xavier Sens et destiné aux responsables de mentions a été organisé le 6 novembre. Il est noté que seule trois personnes y étaient présentes. Les membres du conseil sont invités à participer à ce genre d'évènements lorsqu'ils sont organisés, ils pourront ainsi y faire part de leurs réticences ou de leurs questions s'ils en ont. Participer permet également de donner plus poids aux éventuelles remarques que l'UFR pourrait faire remonter à la faculté concernant la mise en place de ces dispositifs d'évaluation. Une réunion des directeurs de composante a également eu lieu la veille du conseil pour évoquer cette enquête. Toute la documentation concernant l'enquête ainsi que l'enregistrement du webinaire seront transmis aux membres du conseil.

L'objectif de l'évaluation est de dresser un bilan de la cohérence de l'offre de formation, pas uniquement en termes de coûts mais aussi au niveau des besoins en ressources humaines, au niveau des bâtiments ou encore des soutiens en scolarité. Cette cohérence est envisagée dans la durée, afin de déterminer l'opérabilité de l'offre, d'identifier au plus tôt les difficultés de fonctionnement, préparer la prochaine évaluation et anticiper les ajustements éventuels à apporter au moment de l'élaboration de la prochaine offre de formation dans 4 ou 5 ans. L'idée est également de faire le lien entre l'offre telle qu'elle a été pensée et telle qu'elle se réalise concrètement mais aussi entre l'offre et la politique de l'université.

Xavier Sens a clairement exprimé le fait que la faculté est consciente que cette nouvelle évaluation représente une charge de travail supplémentaire pour les membres de l'UFR. Cette contrainte a été prise en compte dans la conception de l'enquête qui se décline en deux volets. Un premier volet, qualitatif, est à remplir par les directeurs de formation. Il n'est pas obligatoire mais présente deux intérêts pour l'UFR : réfléchir à la cohérence de l'offre de formation et signaler d'éventuels problèmes. Par ailleurs, il n'est pas non plus obligatoire de répondre à tous les éléments de ce premier volet. Il a déjà été transmis aux responsables de mentions qui recevront bientôt un rappel. Il doit être rempli au 23 janvier, un délai supplémentaire a été demandé. En cas de difficultés à remplir ce premier volet, une réunion entre les responsables de formation et la direction pourra être organisée. Le second volet, quantitatif, se présentera sous la forme d'une fiche signalétique préremplie au niveau central à partir des données d'Apogée, OSE, SIAM, Mouvon et des maquettes. Il sera transmis à la direction de l'UFR pour qu'elle contrôle et complète ces données.

Le calendrier de l'enquête est déjà connu (annexe 5). Le premier volet, déjà reçu, démarre en novembre et clôt au 23 janvier, le second sera lancé en février et le retour des composantes est attendu pour Avril.

Point 3 : Direction adjointe et missions auprès de la direction

3.1. Vote des directions adjointes

Comme annoncé dans la profession de foi de la nouvelle directrice de l'UFR et lors du dernier CUFR, l'intention de Michela Marzano est de constituer une équipe avec deux co-directions afin de représenter chaque département de l'UFR. Pour le département des sciences de l'éducation, elle propose Laetitia Boulc'h qui s'occupera du volet formation, domaine dans lequel elle s'est investie depuis plusieurs années à travers la prise en charge de plusieurs responsabilités pédagogiques. Pour les sciences du langage, elle propose Caroline Lachet, qui a également occupé plusieurs responsabilités administratives depuis son arrivée en 2013 et qui s'occupera des volets RH et recherche.

Conformément aux statuts, la directrice de l'UFR soumet la nomination au vote du conseil.

Le vote a pour résultat : Oui, à l'unanimité
Nombre de votes exprimés : 29

29 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

La directrice remercie le conseil et se réjouit de voir l'UFR doté d'une équipe de direction entièrement féminine.

3.2. Précisions missions

Les missions et chargé·es de mission sont présentés au Conseil. Il n'y a pas de changement pour les missions handicap, égalité et relations internationales, toujours respectivement assurées par Alice Le Goff, Alice-Sophie Sarcinelli et Choukri Hmed. La mission vie étudiante et communication reste confiée à Emilie Deschellette ; un second volet lui est désormais adjoint, destiné non pas à animer la vie étudiante mais à répondre aux problématiques rencontrées par les étudiant·es, et confié à Veronica Estay-Stange. Une mission IA est créée, dirigée par Emmanuelle Voulgre, avec un partage des décharges d'enseignement entre cette mission et celle de Veronica Estay-Stange. Enfin, Valérie Sacriste prend en charge la mission, restée vacante, de formation continue et formation professionnelle.

3.4. Vote du calendrier des prochains CUFR

Un sondage a été réalisé pour déterminer quel jour de la semaine permet d'avoir le plus de membres présents. Le sondage a fait émerger le mardi et le jeudi. C'est le jeudi qui a été retenu car Michela Marzano a cours le mardi toute la journée au second semestre. Par ailleurs, presqu'aucune des personnalités extérieures ne peut être présente le mardi et ce choix permet également d'éviter la superposition du conseil d'UFR avec la réunion d'autres instances, notamment facultaires et centrales. Les dates ont été décidées en fonction des conseils facultaires et des conseils de composante, de façon à ce que puissent y être présentées des questions soulevées en CUFR. Conformément aux statuts, six dates ont été proposées (annexe 6) mais ce calendrier est adaptable en fonction des impératifs et des besoins de l'UFR.

Le calendrier prévisionnel des conseils d'UFR pour l'année académique 2025/2026 est soumis au vote du conseil.

Le vote a pour résultat : Pour
Nombre de votes exprimés : 29

24 POUR – 5 ABSTENTION – 0 CONTRE

Point 4 : Point Bibliothèques

Point 4.1. Fonds De Singly

François de Singly a fait don d'une partie de sa bibliothèque personnelle en 2024. Le fonds ainsi constitué comprend plus de 600 titres, principalement en sociologie, anthropologie, philosophie, psychologie et sciences de l'éducation. Les ouvrages reflètent les thématiques de ses recherches portant sur le couple, la famille et l'individualisme. Par ailleurs, environ 150 sont dédicacés, mettant en lumière les réseaux de recherche dans lesquels s'est inscrit François de Singly au cours de sa carrière. Ce don a déjà fait l'objet de deux billets sur Panacée, le blog de la bibliothèque de Paris-Cité. L'ensemble du don sera fondu dans le reste des collections de la bibliothèque mais il sera possible de le retrouver en cherchant « Fonds de Singly » sur le site de la bibliothèque.

Point 4.2. Fonds Balandier

Le don Balandier, plus ancien (2019) est en cours de traitement par un prestataire extérieur qui devrait achever ce travail début 2026. Il comprend environ 1480 titres, principalement en sociologie et anthropologie. Comme c'est le cas pour le Fonds de Singly, une part importante d'entre-eux sont dédicacés. Le fonds ne sera pas fondu dans les collections mais rassemblé au fond de la bibliothèque du campus de Saint-Germain-des-Prés. Quelques ouvrages, anciens et fragiles, seront conservés en magasin.

Le Fonds André Martinet, donné en 2015 est très conséquent (environ 3000 titres) et est conservé sur le site de Malakoff en raison du manque de place sur le site des Saints-Pères. Il sera traité progressivement, en interne, sur environ deux ans. Le traitement devrait démarrer en 2026. Les archives de André Martinet ont elles été transmises à la BNF.

Point 4.3. Vie des bibliothèques

Les bibliothèques de l'Université Paris-Cité ont lancé une grande enquête de satisfaction pour mesurer la qualité de leurs services. Elle est destinée à tous les publics, en particulier les étudiants de licence et master. Elle se déroule en ligne, du 17 novembre au 7 décembre et est rapide à remplir. Un tirage au sort est prévu avec des lots à gagner (Switch 2, Airpods, ordinateurs). Il est suggéré d'envoyer un mail spécifique aux étudiants via les chargés de mission (Émilie Deschellette et Véronica) pour cibler la communication et éviter que l'information ne se perde dans la masse des mails.

Point 5 : Point étudiant.es

5.1. Canaux de communication

Le conseil interroge les représentants étudiants sur l'amélioration de la communication auprès des étudiants. Les représentants signalent qu'ils reçoivent beaucoup de mails qui ne les concernent pas et que cette surcharge entraîne la perte d'informations importantes. Le conseil s'engage à réfléchir sur la mise en place d'une communication plus ciblée et impactante, passant notamment par les chargées de mission vie étudiante et pas par les chargés de communication comme cela s'est fait auparavant.

5.2. Election des représentants étudiants dans les départements

Les sciences du langage et les sciences de l'éducation ont envoyé les listes de leurs représentants étudiants. Les sciences sociales doivent au préalable résoudre quelques difficultés d'organisation : il y a plus de candidats que de sièges au niveau de la licence. Le département réfléchit donc à la façon d'organiser une élection pour 700 étudiants. Les représentants étudiants interviennent pour annoncer qu'ils trouveront une solution à l'amiable. Certains candidats se retireront au profit de camarades en L1 ou en L2 afin de fluidifier la procédure et assurer une continuité de la représentation.

5.3. Répartition dans l'UE anglais

Une représentante étudiante soulève un point concernant l'organisation de l'UE d'anglais en licence de sciences sociales. Ce point est écarté et sera débattu en conseil de département.

5.4. Information aux étudiants

Il est porté à l'attention du conseil que les étudiants connaissent peu les responsables des masters, le contenu des masters et les parcours de leurs professeurs. Le conseil informe les représentants étudiants que le choix a été fait de maintenir la JPO sur le site des saints-pères et qu'à cette occasion, chaque Master sera représenté. Il est rappelé que la JPO ne concerne pas uniquement les lycéens et les étudiants extérieurs à l'université mais aussi les étudiants de Paris-Cité. Par ailleurs, des webinaires de présentation des formations ont été organisés. Il est suggéré que ces webinaires et les JPO interviennent trop peu de temps avant l'ouverture de la plateforme Mon Master.

5.5. Prise de position de l'UFR par rapport aux évènements en cours en Palestine

Il est porté à l'attention du conseil que lors du Sénat académique s'étant tenu dans la matinée, un partenariat avec la Banque Populaire a été voté. Cette entreprise est liée, via ses financements et investissements, à des entreprises participant activement à la colonisation illégale de territoires palestiniens par l'Etat d'Israël. Plusieurs étudiants ont organisé un rassemblement pacifique devant les locaux de la présidence pour protester et empêcher la signature de ce partenariat. La plupart ont été verbalisés et certains emmenés en garde à vue. Plusieurs entreprises partenaires de l'université ou présentes sur le campus via la sponsorisation d'associations étudiantes, sont concernées par des problématiques similaires. Il est donc demandé au conseil quels pourraient être les moyens d'action de l'UFR vis-à-vis de ces questions, notamment au niveau de la communication. Une réunion entre la directrice, les représentants étudiants et les chargées de mission vie étudiante sera organisée rapidement pour y réfléchir.

Point 6 : Point BIATSS

Un point concernant la maintenance du matériel informatique est écarté et reporté à la réunion entre les personnels administratifs de l'UFR qui se tiendra plus tard dans l'après-midi.

Point 7 : Point relations internationales

Le département des sciences du langage demande à ce que soient étendues deux conventions préexistantes avec Liège et Bologne et qui jusqu'ici ne concernaient que les sciences sociales et les sciences de l'éducation.

L'extension des deux conventions est soumise au vote du conseil.

Le vote a pour résultat : Pour à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 29

29 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

Fin du Conseil à 12h00

La présidente du Conseil d'UFR,
Michela Marzano, Directrice de l'UFR SHS

